Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

# Création d'une Maison de Santé pluri-professionnelle à Lavit

## Porteur du projet : Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise

*Lavit de Lomagne*

***Subvention FEADER de 199 999,98€, votée par le Comité de programmation du GAL : 25/09/2018***

Le classement en zone médicale déficitaire du canton de Garonne-Lomagne-Brulhois par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et le diagnostic du Contrat Local de Santé ont conduit la Communauté de Communes à projeter une Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) à Lavit de Lomagne, où le Centre pour handicapés adultes nécessite notamment une présence médicale de tous les instants.

Ce nouveau bâtiment permet de **regrouper sur un même site, un service de soin de qualité avec une offre médicale diversifiée**, et pallier ainsi aux insuffisances en matière d'accès aux soins en milieu rural.

Les objectifs prioritaires du projet de MSP labellisé par la CPAM et l'ARS, sont :

- **d'anticiper la désertification médicale** en favorisant l'installation de nouveaux professionnels de santé dans une zone rurale fragile, aux perspectives décroissantes en termes de densité médicale et paramédicale ;
- **concourir au maintien d'un service de soins de qualité** sur le territoire en répondant aux besoins de la population ;
- conforter et accompagner l'exercice coordonné et pluri-professionnel sur la Lomagne ;
- regrouper sur un même lieu des compétences médicales et paramédicales diversifiées en assurant une **prise en charge coordonnées des patients** avec l'offre de soins déjà en place ;
- mutualiser les moyens pour **améliorer la qualité d'exercice** des professionnels de santé (locaux, personnel et matériel…) ;
- **rompre l'isolement des professionnels** avec la mise en place de références communes de suivi et de prise en charge thérapeutiques, et en facilitant l'organisation (le remplacement, la prise de congés…) ;
- pérenniser l'installation des professionnels de santé sur le territoire.

Mise en service fin 2019, cette MSP est implantée au centre-ville de Lavit, à côté d'une pharmacie à l'angle du boulevard Sabathé. Le bâtiment d'une surface de 614 m², est construit de plain-pied. **Sa conception est moderne et économe en énergie.**

Il regroupe sur un même lieu des locaux communs (accueil, salle d'attente, salle urgences, salle de réunion, locaux techniques…), et des locaux professionnels de consultation (5 médecins généralistes dont 2 internes, kinésithérapeutes, cabinet infirmiers, et 1 local vacant).

**La demande d'aide LEADER a porté sur le financement des travaux de la Maison de Santé.**

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
**La fiche action N°3 « Soutenir et développer une offre de services de qualité, diversifiée, accessible et prenant en compte les évolutions démographiques tant en milieu rural isolé que dans les zones urbaines et périurbaines » :**

***3.4 - Santé et personnes âgées :***

- Création ou aménagement de maisons de santé pluridisciplinaires, investissements matériels liés à l'organisation regroupée ou collective des professionnels de santé.

Plafond LEADER : 200 000 €

**Plan de financement :** *inscrit dans le rapport d'instruction préalable à la décision attributive de l'aide LEADER (en date des 21/08/2018 et 30/04/2019)*

| | |
|---|---|
| **Montant des dépenses éligibles retenues** | **1 095 147,05 €** |
| **Subvention Europe FEADER (LEADER)** | **199 999,98 €** |
| Autres cofinanceurs : | |
| → Etat (DETR, FNADT) | 185 556,82 € |
| → Région Occitanie | 112 500,00 € |
| → Département Tarn & Garonne | 152 527,70 € |
| Autofinancement | 444 562,55 € |